



FO COMMUNIQUÉ FÉDÉRAL

13 décembre 2018

Accident de Millas, quand la SNCF est attaquée ce sont les cheminots aussi !

Une nouvelle fois dans le viseur des médias, la SNCF aurait la responsabilité d'avoir fait assurer la mission de conduite d'un train par un stagiaire ! En quoi cela est une anomalie et en quoi cela la rend responsable ?

L'acheminement légal à l'habilitation du conducteur en a toujours été ainsi. Cette professionnalisation s'acquiert par la voie de l'apprentissage et de pratiques rigoureusement encadrées par des réglementations.

L'enquête à ce jour ne remet nullement en question un écart du conducteur et qu'être conducteur stagiaire soit une anomalie.

A cette situation, la fédération FO Cheminots exige de la direction SNCF qu'elle assume pleinement son rôle d'employeur et sorte de ce silence par un démenti public.

Il nous semble important et nécessaire que les cheminots se sentent défendus par leur entreprise quand ses derniers n'ont pas la responsabilité des suspicions qui leurs sont invoquées par des médias toujours plus à la recherche du sensationnel que de l'information !

La Fédération.

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !

Contacts Presse FO Cheminots :

François GRASA | Secrétaire Général | 06 07 13 26 21

Philippe HERBECK | Secrétaire Général Adjoint | 06 18 80 59 54

